

## Cahier de doléances du Tiers État d'Iltzbach (Moselle)

Cahier des plaintes, doléances et remontrances de la communauté d'Iltzbach, en Lorraine allemande, près Saarlouis.

1. Le sel, article le plus nécessaire, est d'un prix si exorbitant qu'une infinité de monde, exténué par les travaux, est obligé de manger sans sel ; moins encore est-il possible d'en donner aux bestiaux, qui cependant ne sauraient prospérer sans sel.

2. La marque des cuirs est extrêmement onéreuse au pauvre peuple, et le roi ne tire de la régie que tout au plus 2 sols par livre ; il en est de même de la marque des fers.

L'admodiation de la châtrerie des porcs fait payer 20 s. par bête, chose exorbitante.

4. La ferme prend les droits de péage d'un village à l'autre, situés tous deux en Lorraine et dans la même paroisse, quand même les voitures rentreraient dans le royaume, et non vers les frontières.

5. Au décès d'un pauvre paysan dont toute la substance n'est pas de 100 écus, le procureur du roi, protecteur des orphelins, prend au moins le dixième de la succession pour ses honoraires.

6. La gruerie prend, pour marquer pendant une demi-heure le canton du bois de chauffage, 68 livres 8 sols. Pour un dommage fait par un étranger dans la forêt, la communauté propriétaire est obligée de payer l'amende ; et cette communauté doit tirer la moitié des rapports faits contre ses particuliers, mais la gruerie ne nous en rend jamais compte. Notre quart en réserve est en déclin, et plutôt que de nous le donner, on nous assigne un canton tout jeune qui ne nous donne que des fagots : ce qui dégrade notre forêt. C'est sans doute pour nous forcer à vendre le quart de réserve, afin que la gruerie puisse en tirer le tiers.

7. Il y a dans notre paroisse une montagne, nommée Siersberg, et on nous oblige à 4 jours de corvée avec la charrue, à 2 voitures de blé et à 1 voiture de foin, et nous n'avons pour cela que quelques livres de mauvais pain de ceux qui tiennent ce domaine du roi. Nous sommes en outre forcés de couper les blés et faire les voitures nécessaires aux réparations des bâtiments du dit Siersberg.

8. Les moulins banaux occasionnent des frais au pauvre peuple, et étant forcés d'y aller, on [ne] leur rend pas la quantité de farine que les grains devraient produire.

9. Les seigneurs ont 300 et 400 pigeons : ce qui fait un tort incroyable, étant prouvé qu'une de ces bêtes mange un bichet par an.

10. Notre communauté paye la dîme de pommes de terre et de navette au sieur curé, et nous croyons n'y être pas obligés, puisqu'il y a des communautés qui ne payent pas la dîme de ces objets.

11. Notre ban n'est que sable, de peu de rapport ; nous n'y avons que 151 jours, tout y compris : le reste est possédé par la dame du lieu et par les étrangers. Nous avons 335 livres de dépenses annuelles pour affaires de communauté ; nous payons au roi la somme de 770 livres.

Note.

Les huissiers de nos bailliages, ayant 20 ou 30 significations à faire, se font payer le voyage par un chacun au lieu de le reporter sur tous.

Et les juifs exercent des usures inouïes, parce que les corps ecclésiastiques n'osent pas prêter.